

# I NON FINANCÉ

- LES COMMUNAUTÉS NOIRES,
- LES OUBLIÉS DE LA PHILANTHROPIE CANADIENNE



# NON FINANÇÉ : LES COMMUNAUTÉS NOIRES, LES OUBLIÉS DE LA PHILANTHROPIE CANADIENNE

Un rapport préparé par le Réseau pour l'avancement des communautés noires et le programme de Philanthropy and Nonprofit Leadership de Carleton University.

**AUTEURS :** Rachel Pereira, MPNL

**Liban Abokor**, Directeur exécutif Youth LEAPS

**Fahad Ahmad**, Consultant secteur sans but lucratif  
et Doctorant politique publique Carleton University

**Firrisaa Jamal Abdikkarim**

## REMERCIEMENTS :

Un nombre incalculable d'organismes et de personnes ont participé à la préparation du présent rapport. Nous les remercions sincèrement de leurs contributions. Toutes les opinions, interprétations et perspectives présentées dans ce rapport sont celles de l'auteur et de l'équipe éditoriale et ne reflètent pas nécessairement celles des organismes et des personnes dont les contributions sont reconnues ici.

Les personnes suivantes nous ont offert leurs précieuses perspectives exprimées dans ce rapport :

**Paul Bailey**

Directeur exécutif  
Black Health Alliance

**Djaka Blais-Amare**

Associé aux subventions  
Calgary Foundation

**Nation Cheong**

Vice président,  
Opportunités et  
mobilisation  
communautaire  
United Way Greater  
Toronto

**Rebecca Darwent**

Lead, Partenariats  
Purpose Co.

**Chris Fredette**

Professeur associé,  
gestion et stratégie  
Odette School of Business,  
University of Windsor

**Liben Gebremikael**

Directeur exécutif  
Centre de santé  
communautaire TAIBU

**Agapi Gessesse**

Directeur exécutif  
CEE Centre for Young  
Black Professionals

**Teshini Harrison**

Analyste politique  
Ontario Non-Profit  
Network

**Tasha Lackman**

Vice-présidente,  
Philanthropie et  
Communauté  
Fondation Du Grand  
Montréal

**Bruce Lawson**

Président  
The Counselling  
Foundation

**Marcel Lauzière**

Président et PDG  
The Lawson Foundation

**Kevin McCort**

Président  
Vancouver Foundation

**Susan Phillips**

Professeur et Superviseur  
de gradués, Philanthropy  
and Nonprofit Leadership  
Carleton University

**Joseph Smith**

Directeur d' intelligence  
émotionnelle  
Generation Chosen

**Aïcha Ali Taïga**

Responsable des  
affaires juridiques et  
secrétaire corporative  
Fondation Du Grand  
Montréal

**Dori Tunstal**

Doyenne, Faculté de design  
OCAD University

Nous remercions The Counselling Foundation of Canada et The Lawson Foundation de leur soutien dès le début du projet et de la commandite de ce rapport.



# TABLE DES MATIÈRES

<b>SOMMAIRE</b> .....	2
Résumé des constats .....	2
<b>INTRODUCTION</b> .....	4
<b>PORTRAIT SOCIAL DES POPULATIONS ET COMMUNAUTÉS NOIRES DU CANADA</b> .....	6
<b>LA PHILANTHROPIE ET LES COMMUNAUTÉS NOIRES : ENTREVUES AVEC DES DIRIGEANTS DU SECTEUR</b> .....	11
Le soutien du milieu philanthropique aux communautés noires du Canada .....	11
Que doit faire le milieu philanthropique pour mieux soutenir les communautés noires du Canada? .....	13
Le potentiel d'une Fondation pour les communautés noires .....	15
<b>UNE ANALYSE DU FINANCEMENT VERSÉ PAR LES FONDATIONS AUX ORGANISMES DE LA COMMUNAUTÉ NOIRE</b> .....	17
<b>POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN D'UNE FONDATION POUR LES COMMUNAUTÉS NOIRES?</b> .....	22
<b>LA CRÉATION DE LA FONDATION POUR LES COMMUNAUTÉS NOIRES PASSE PAR LA COLLABORATION DU GOUVERNEMENT ET DU MILIEU PHILANTHROPIQUE</b> .....	24
<b>CONCLUSION</b> .....	26
<b>ANNEXE</b> .....	27
Méthodologie – analyse des données d'entrevue .....	27
<b>MÉTHODOLOGIE – EXAMEN DU FINANCEMENT VERSÉ PAR LES FONDATIONS</b> .....	28
Analyse des fondations publiques et privées .....	30
Analyse des fondations communautaires .....	31

# SOMMAIRE

La pandémie de COVID-19 et les mouvements actuels de lutte contre le racisme anti-noir ont braqué les projecteurs sur le racisme systémique et les difficultés vécues par les personnes noires au Canada. L'expérience de ces personnes renvoie à la réponse inadéquate des politiques publiques aux préoccupations des communautés noires. Elle porte également à croire que le milieu philanthropique canadien n'a pas suffisamment investi dans le bien-être des communautés noires et de leurs organismes communautaires.

Le présent rapport de recherche propose le premier examen systématique et empirique de la mesure dans laquelle le milieu philanthropique a répondu aux défis uniques et intersectionnels des communautés noires. En dressant un portrait du contexte social et des expériences des membres de ces communautés, le rapport met en évidence la nature à la fois particulière et urgente des besoins des personnes noires au Canada. Malgré le manque manifeste d'investissements, le milieu philanthropique a été le grand absent dans le soutien des Noirs au pays. Les indices démontrant comment il a failli à répondre à leurs besoins sont tirés de l'analyse de deux ensembles de données originales : 1) des entrevues qualitatives semi-structurées avec huit dirigeants noirs et non noirs du secteur philanthropique canadien et 2) un examen des portefeuilles de financement de 40 fondations canadiennes.

## ➤ RÉSUMÉ DES CONSTATS

D'après notre recherche et notre analyse, le secteur philanthropique canadien a échoué à répondre aux besoins particuliers et urgents des communautés noires au Canada. Actuellement, le secteur philanthropique n'a ni les outils ni les connaissances pour soutenir les communautés noires de manière efficace. Nos principaux constats sont les suivants :

- Tant les fondations publiques que privées ne financent pas suffisamment les organismes communautaires desservant les populations noires ou dirigés par des Noirs. Seulement six des 40 fondations publiques et privées examinées ont versé des fonds à des organismes desservant les populations noires dans les années financières 2017 et 2018. Seulement deux fondations ont financé des organismes dirigés par des Noirs pendant la même période.
- Comparativement aux autres fondations publiques et aux fondations privées, les fondations communautaires font meilleure figure dans le financement des organismes desservant les populations noires, mais tant ces organismes que les organismes dirigés par des Noirs demeurent sous-financés. Parmi les fondations communautaires que nous avons analysées, toutes sauf une ont accordé des fonds à des organismes desservant les populations noires dans les années financières commençant en 2017 et en 2018, mais seulement six d'entre elles ont versé des fonds à des organismes dirigés par des Noirs pendant cette période.



Pour l'ensemble des fondations communautaires que nous avons analysées, le financement accordé aux organismes desservant les populations noires représente un maigre 0,7 % de tous les fonds versés pendant les années financières 2017 et 2018.



- Le total des fonds versés aux organismes desservant les populations noires ou dirigés par des Noirs est famélique. De plus, les fonds sont versés sporadiquement, ne sont pas soutenus et n'investissent pas dans les capacités à long terme des organismes communautaires des Noirs.
- Les dirigeants des secteurs philanthropique et à but non lucratif reconnaissent la nécessité et le potentiel d'une fondation philanthropique dirigée par des Noirs. Une telle fondation favoriserait l'autodétermination des communautés noires, permettrait de renforcer les capacités dans les organismes de ces communautés, s'assurerait de la collaboration avec d'autres fondations aux fins de partage des ressources et réseaux, et remettrait en question le paradigme philanthropique actuel qui exerce son « pouvoir sur » les gens par la distribution des ressources contrôlée par le haut. Ils affirment que des données inadéquates, le manque de représentation des communautés noires dans le milieu philanthropique et des barrières systémiques, dont le racisme anti-noir, se sont traduits par un grave problème de sous-financement des communautés noires au Canada. Par conséquent, le secteur philanthropique ne comprend ni les besoins de ces communautés ni dans quelle mesure y répondre.



Les fonds versés aux organismes dirigés par des Noirs représentent 0,07 % de tout le financement accordé pendant la même période. Dans le cas des autres fondations publiques et privées analysées, 0,13 % de tous les fonds versés pendant les années financières 2017 et 2018 ont été accordés aux organismes desservant les populations noires, tandis que les organismes dirigés par des Noirs ont reçu seulement 0,03 % de tous les fonds accordés pendant cette période.



## RECOMMANDATION

**La création d'une Fondation philanthropique pour les communautés noires au Canada (Fondation pour les communautés noires) est nécessaire et urgente afin de répondre aux besoins particuliers et complexes des communautés noires au Canada.** La Fondation pour les communautés noires sera conçue selon un modèle transformateur de philanthropie communautaire axée sur l'autodétermination des Noirs au Canada, la mobilisation des actifs communautaires et l'utilisation d'un processus inclusif fondé sur la confiance pour décider de l'allocation des ressources et des priorités en matière de renforcement communautaire et des capacités. La Fondation pour les communautés noires sera la première organisation en son genre à investir dans des domaines prioritaires en vue d'un avenir plus prometteur pour les Noirs au Canada. Son succès dépendra de la disponibilité des ressources en quantité suffisante pour qu'elle puisse fournir un appui financier soutenu aux communautés noires et à leurs organismes.

Il existe d'autres exemples de la collaboration entre le milieu philanthropique et le gouvernement fédéral pour faire des investissements appréciables dans le but de corriger des problèmes systémiques qui touchent des groupes en quête d'égalité. Ainsi, plus tôt cette année, le gouvernement et le milieu philanthropique ont investi ensemble 400 millions \$ dans le Fonds Égalité. En 1998, le gouvernement fédéral a investi 515 millions \$ dans le Fonds autochtone de guérison. Afin d'atteindre les objectifs de la Fondation pour les communautés noires, nous estimons indispensable que le gouvernement fédéral et le secteur philanthropique collaborent pour assurer un niveau de soutien proportionnel permettant aux communautés noires de faire des investissements soutenus et à long terme pour leur propre bien-être. La Fondation pour les communautés noires fera en sorte que les communautés noires maintiennent leur autonomie pour prioriser et allouer les investissements en fonction de leurs besoins.



# INTRODUCTION

La convergence de la pandémie de COVID-19, des tensions sociales et d'une économie en grande difficulté représente une crise réelle et sévère pour le filet de sécurité déjà fragilisé des quelques 1,2 million de personnes qui forment les diverses communautés noires au Canada. En même temps, les mouvements sociaux contemporains ont mis en lumière l'échec des efforts philanthropiques et des politiques publiques pour répondre aux besoins de ces communautés qui continuent d'être victimes de racisme institutionnel et de discrimination. Jamais auparavant l'occasion de poser des gestes concrets et à effet durable pour satisfaire les besoins de la communauté noire n'a-t-elle été aussi grande.

Le présent rapport cherche à fournir une analyse systémique de la mesure dans laquelle les organisations philanthropiques canadiennes ont répondu aux besoins des communautés noires et de leurs organismes. L'analyse part de l'hypothèse que le manque d'attention, d'investissement et d'engagement à long terme du milieu philanthropique canadien envers les communautés noires contribue à creuser un écart en matière de ressources et de capacités d'adaptation qui met en danger la viabilité des organismes dirigés par des Noirs ou qui desservent les communautés noires. Cette situation souligne la nécessité impérieuse de créer une fondation philanthropique pour les communautés noires dirigée par les membres de ces communautés et mandatée de répondre à leurs besoins.

L'analyse comprend trois parties. D'abord, un résumé d'études secondaires portant sur le contexte social des Noirs au Canada sera présenté afin de démontrer comment le racisme systémique anti-noir se manifeste dans différentes sphères sociales, y compris l'éducation, le marché du travail, la santé et la justice pénale. Ce travail établira le contexte expliquant l'urgence pour le milieu philanthropique, en plus des politiques publiques, de tenir compte des besoins particuliers des communautés noires.

Dans un deuxième temps, nous présentons un résumé des conclusions tirées d'entrevues menées avec des dirigeants noirs et non noirs des secteurs philanthropique et à but non lucratif, qui travaillent dans les plus importants centres urbains du Canada. Il sera notamment question du manque de données et de connaissances dans le milieu philanthropique relativement aux besoins des communautés noires, de réseaux peu développés et de la faible représentation de ces communautés dans le milieu philanthropique, et des obstacles systémiques auxquels se heurtent les organismes qui travaillent auprès des communautés noires. Cette partie du rapport relatera également les recommandations des personnes interviewées pour permettre au milieu philanthropique de mieux soutenir les communautés noires.

Enfin, la troisième partie du rapport présente la toute première analyse jamais réalisée de l'ordre de grandeur du financement que les plus grandes fondations canadiennes accordent aux organismes communautaires desservant les populations noires ou dirigés par des Noirs. Pour ce faire, nous avons compilé un ensemble de données à partir des portefeuilles de financement de 40 fondations publiques, privées et communautaires pour les exercices financiers 2017 et 2018. L'analyse permet de confirmer l'hypothèse de départ selon laquelle les organisations philanthropiques canadiennes ont largement sous-financé les organismes communautaires des populations noires, laissant entrevoir un manque d'engagement de tenir compte des besoins et des priorités des communautés concernées.

En conclusion de cette analyse, nous insisterons sur l'importance de mettre sur pied une fondation philanthropique dirigée par les membres de la communauté noire, régie par ses membres et dotée de ressources adéquates, qui viendrait compléter les mesures de politiques publiques pour relever les défis sociaux, économiques et sanitaires des Noirs au Canada. Nous avancerons que la création d'une fondation spéciale, la Fondation pour les communautés noires, qui concentrerait ses actions sur les priorités des communautés noires tout en respectant les principes de la philanthropie communautaire, constitue la voie à privilégier pour répondre aux besoins des communautés noires et de leurs organismes.

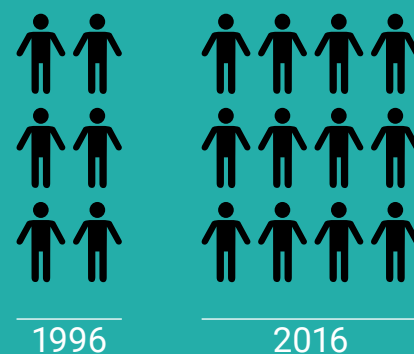


# PORTRAIT SOCIAL DES POPULATIONS ET COMMUNAUTÉS NOIRES DU CANADA

Entre 1996 et 2016, la taille de la population noire du Canada a doublé, passant de 573 860 personnes à 1 198 540 personnes<sup>1</sup>. Aujourd'hui, les Noirs comptent pour 3,5 % de la population canadienne, et selon les projections de Statistique Canada, cette part pourrait grimper à 5 % à 5,6 % d'ici 2036. La majorité de la population noire du Canada vit dans les grands centres urbains comme Toronto et Montréal; toutefois, c'est dans les Prairies qu'elle croît le plus rapidement. De plus, cette population est relativement jeune. Selon les données du Recensement canadien de 2016, les enfants de moins de 15 ans représentent 16,9 % de la population canadienne; leur proportion est de 26,6 % dans la population noire<sup>2</sup>. Bien qu'il s'agisse d'une population en croissance et bien portant à plusieurs égards, **les Noirs du Canada continuent de faire face à des obstacles et à des défis uniques dus au racisme et à la discrimination.**

Dans un pays si fier de sa diversité, les Noirs se heurtent depuis longtemps et continuent de se heurter au racisme et à la discrimination dans leur quotidien. En 2016, le Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine des Nations Unies exprimait ses « [profondes] préoccupations quant à la situation des droits humains des Canadiens d'ascendance africaine<sup>3</sup>. » Ces préoccupations sont bien fondées et causées par la longue histoire du racisme anti-noir du Canada. Les Noirs au pays sont près de deux fois plus susceptibles que les Canadiens blancs à rapporter des expériences de discrimination<sup>4</sup>, un fait qui se répercute sur leur situation d'emploi, leur sécurité financière et alimentaire, leur santé, leur éducation et la justice pénale. En 2018, on comptait 283 crimes motivés par la haine envers la population noire, soit 36 % de tous les crimes haineux à l'égard d'une race ou d'une origine ethnique<sup>5</sup>. Néanmoins, le débat autour de l'inégalité et des barrières systémiques continue de faire fi du rôle central des questions de race et de racisme dans la société canadienne, et plus particulièrement du racisme anti-noir.

Entre 1996 et 2016,  
la taille de la population  
noire du Canada a doublée



<sup>1</sup> Statistique Canada, *Diversité de la population noire au Canada : un aperçu*, 2016, Statistique Canada, n° 89-657-X2019002 au catalogue.

<sup>2</sup> Ibid.

<sup>3</sup> Conseil des droits de l'homme, *Rapport du Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine sur sa mission au Canada*, 2017, <https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opendocpdf.pdf?reldoc=y&docid=59c3a6114> (consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2020).

<sup>4</sup> Arjumand Siddiqi, Faraz Vahid Shahidi, Chantel Ramraj et David R. Williams, « Associations between race, discrimination and risk for chronic disease in a population-based sample from Canada », *Social Science & Medicine* 194 (2017), p.135-41.

<sup>5</sup> Greg Moreau, *Les crimes haineux déclarés par la police au Canada, 2018*, Statistique Canada, 2020, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2020001/article/00003-fra.htm> (consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2020).



Au Canada, le discours sur le multiculturalisme contribue à perpétuer le mythe d'une société dans laquelle toutes les races s'équivalent. La progressivité canadienne est un élément identitaire national entretenu depuis longtemps et en partie ancré dans une vision révisionniste des relations du pays avec la population noire et la comparaison constante avec le racisme plus virulent observé aux États-Unis<sup>6</sup>. Toutefois, cette identité relativise et ignore le rôle du phénomène anti-noir dans la société canadienne, tout comme ses effets pervers sur la population noire. Le refus du Canada de reconnaître à quel point le racisme anti-noir fait partie intégrante de sa société s'explique entre autres par l'absence de données désagrégées en fonction de la race. Contrairement aux États-Unis, le Canada ne collecte pas de manière routinière des données désagrégées sur la race. Pourtant, ce sont ces données qui permettraient de demander des comptes aux gouvernements et aux institutions et de prendre la mesure du problème, en plus d'évaluer le progrès accompli quant aux soucis de l'ensemble des Canadiens. Lorsque des données désagrégées sont disponibles, elles permettent de confirmer l'existence évidente du racisme anti-noir dans la société canadienne.

Prenons l'exemple du système d'éducation au Canada. L'expérience scolaire de la jeunesse noire est depuis longtemps une source de préoccupation majeure des communautés, une préoccupation qui s'explique par les écarts persistants en matière de possibilités et de résultats des élèves noirs par rapport aux autres élèves. Une étude qui a analysé les données des recensements de 2006 et de 2016 a révélé que les jeunes Noirs forment le groupe le moins susceptible d'obtenir quelque qualification postsecondaire que ce soit, même après avoir tenu compte du statut socioéconomique et des caractéristiques familiales<sup>7</sup>. Les jeunes Noirs s'en tirent moins bien que leurs pairs malgré leurs ambitions de faire des études universitaires. En 2016, 94 % des jeunes Noirs affirmaient vouloir obtenir au moins un baccalauréat, cependant, seulement 60 % pensaient que cet objectif était à leur portée<sup>8</sup>. Certaines études avancent que le manque d'ambition des élèves noirs est directement lié à leurs interactions avec les enseignants, les conseillers et les administrateurs dans leurs écoles<sup>9,10</sup>.

La situation des élèves noirs au Toronto District School Board (TDSB), la commission scolaire la plus grande et la plus diversifiée au Canada, sert de point de référence, puisqu'elle est la seule au pays à recueillir des données sur l'origine ethnique<sup>11</sup>. Ainsi, les élèves noirs sont plus souvent suspendus, sont plus susceptibles de rapporter des interactions négatives avec les enseignants et des attentes moindres à leur égard, et plus de deux fois plus susceptibles que d'autres élèves à suivre des cours qui les excluent de l'accès à l'université<sup>12</sup>. Selon une étude qui lie les données du TDSB aux registres administratifs de l'Université de Toronto, les étudiants noirs sont les moins susceptibles de terminer

<sup>6</sup> Philip SS Howard, « On the back of blackness: Contemporary Canadian blackface and the consumptive production of post-racialist, white Canadian subjects », *Social identities* 24, n° 1 (2018), p. 87-103.

<sup>7</sup> Martin Turcotte, *Résultats du Recensement de 2016 : Parcours scolaire et intégration au marché du travail des jeunes Noirs au Canada. Regards sur la société canadienne*, Statistique Canada, 2020, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2020001/article/00002-fra.htm> (consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2020).

<sup>8</sup> Statistique Canada, *La population noire au Canada : éducation, travail et résilience*, 2020, Statistique Canada, n° 89-657-X2020002 au catalogue.

<sup>9</sup> Carl James et Tana Turner, *Towards Race Equity in Education: The Schooling of Black Students in the Greater Toronto Area*, Université de York, avril 2017, <https://edu.yorku.ca/files/2017/04/Towards-Race-Equity-in-Education-April-2017.pdf> (consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2020).

<sup>10</sup> Caroline Fitzpatrick, Carolyn Côté-Lussier, Linda S. Pagani et Clancy Blair, « I Don't Think You Like Me Very Much: Child Minority Status and Disadvantage Predict Relationship Quality With Teachers », *Youth & Society* 47, n° 5 (2015), p. 727-743.

<sup>11</sup> James & Turner, *Towards Race Equity in Education*.

<sup>12</sup> Ibid.

leurs études à seulement 50 % des étudiants qui obtiennent leur diplôme<sup>13</sup>. Ces chiffres sont inquiétants, car ils indiquent une exacerbation des inégalités. Les étudiants sans diplôme d'études postsecondaires se retrouvent avec un taux d'endettement plus élevé et ne peuvent bénéficier des avantages économiques et sociaux associés aux diplômes officiels.

Toutefois, même lorsqu'ils obtiennent leur diplôme, les personnes noires ont plus de difficulté à intégrer le marché du travail et affichent des taux de chômage plus élevés. Elles enregistrent des taux de chômage les plus élevés au Canada, soit 12 % pour l'ensemble de la population noire contre environ 7 % chez les personnes non noires<sup>14</sup>. Au Canada, même avec une éducation postsecondaire, les Noirs ont un taux de chômage supérieur à celui du reste de la population à 9,2 %<sup>15</sup>. Lorsqu'ils se trouvent dans une situation d'emploi, les Noirs occupent, de façon disproportionnée, des postes économiquement instables, étant donné que la communauté noire constitue le groupe le plus important parmi les travailleurs pauvres non issus de l'immigration à Toronto<sup>16</sup>. Par conséquent, 23,9 % des Noirs au Canada vivent en pauvreté, soit presque deux fois le taux national de pauvreté chez les Canadiens blancs. La désagrégation de ces résultats selon la géographie et le groupe d'âge permet de faire un constat éclairant : les données du recensement 2016 révèlent que dans chaque province, le taux de pauvreté infantile dans les communautés noires est supérieur à la moyenne nationale de 17 %<sup>17</sup>. Ainsi, en Saskatchewan, le taux de pauvreté chez les enfants noirs est de 25 %, à Terre-Neuve-et-Labrador, de 41 %, soit 24 points de pourcentage au-dessus de la moyenne nationale. À Toronto, 46,3 % des enfants noirs vivent dans la pauvreté<sup>18</sup>.

La pauvreté a d'importantes conséquences sur le bien-être physique et émotionnel des communautés, notamment sur le plan de la sécurité alimentaire et de la santé physique et mentale<sup>19</sup>. En 2014, on relevait qu'au Canada, les personnes noires sont 3,56 fois plus susceptibles de souffrir d'insécurité alimentaire que les Blancs<sup>20</sup>. Le manque d'accès à des aliments sains et abordables et l'absence de souveraineté alimentaire désavantagent les personnes noires tout au long de leur vie. L'insécurité alimentaire est liée à l'apparition de maladies mortelles et chroniques comme le diabète. Elle empêche aussi les jeunes enfants d'absorber des nutriments indispensables à leur développement<sup>21</sup>. Qui plus est, dans notre système de santé, les Noirs ont moins de chances que les Blancs d'avoir accès à

<sup>13</sup> University of Toronto – Toronto District School Board, *The University of Toronto-Toronto District School Board Cohort Analysis Report 1: Introductory Findings*, mai 2019, <https://www.oise.utoronto.ca/depelab/wp-content/uploads/sites/41/2019/05/U-of-T-TDSB-Report-1-Final-May-8.pdf> (consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2020).

<sup>14</sup> Statistique Canada, *Recensement de la population 2016*, Statistique Canada, n° 98-400-X2016286 au catalogue.

<sup>15</sup> Statistique Canada, *La population noire au Canada : éducation, travail et résilience*, Statistique Canada, 2020, n° 89-657-X2020002 au catalogue.

<sup>16</sup> Metcalf Foundation, *The working poor in the Toronto region: A closer look at the increasing numbers*, 2019, <https://metcalfoundation.com/publication/the-working-poor-in-the-toronto-region-a-closer-look-at-the-increasing-numbers/> (consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2020).

<sup>17</sup> Newswire, *Exceptionally high child poverty rates in Black, Indigenous communities indicator of systemic violence in Canada*, 2020, <https://www.newswire.ca/news-releases/exceptionally-high-child-poverty-rates-in-black-indigenous-communities-indicator-of-systemic-violence-in-canada-845089842.html> (consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2020).

<sup>18</sup> Statistique Canada, *Recensement de la population 2016*, Statistique Canada, n° 98-400-X2016211 au catalogue.

<sup>19</sup> Jayanta Bhattacharya, Janet Currie et Steven Haider, « Poverty, food insecurity, and nutritional outcomes in children and adults », *Journal of Health Economics* 23, n° 4 (2004), p. 839-62.

<sup>20</sup> Melana Roberts, *Black Food Insecurity in Canada*, Institut Broadbent, février 2020, <https://www.broadbentinstitute.ca/black-food-insecurity-in-canada> (consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2020).

<sup>21</sup> Enza Gucciardi, Janet A. Vogt, Margaret DeMelo et Donna E. Stewart, « Exploration of the relationship between household food insecurity and diabetes in Canada », *Diabetes Care*, 32, n° 12 (2009), p. 2218-2224.

un médecin de famille<sup>22</sup>. En ce qui concerne les soins en santé mentale, le temps d'attente moyen des membres des populations noires d'ascendance caribéenne était de 16 mois, soit plus de deux fois le temps d'attente des patients blancs<sup>23</sup>.

En plus d'être négligée par les systèmes de santé et d'éducation, la communauté noire du pays doit composer avec un système de justice pénale qui la prend systématiquement pour cible. Contrairement aux États-Unis et au Royaume-Uni, le système de justice pénale ne recueille pas de données en fonction de la race et ne publie pas de statistique en ce sens<sup>24</sup>. Toutefois, des rapports produits par des chercheurs et des organismes de défense des droits de la personne comprennent des statistiques qui corroborent les affirmations des communautés noires au sujet de la discrimination raciale par les services de police. La Commission ontarienne des droits de la personne a obtenu accès à des données colligées par le service de police de Toronto et a trouvé des preuves d'interventions policières excessives à l'égard de la communauté noire<sup>25</sup>. Ainsi, elle a constaté que 37,6 % des accusations pour possession de cannabis sont portées contre des Noirs, soit 4,3 fois leur poids démographique. Tous les autres groupes présents à Toronto étaient plutôt sous-représentés dans cette catégorie d'accusations. De plus, les personnes noires à Toronto étaient 3,2 fois plus susceptibles d'être accusées de troubler la paix et surreprésentées dans la catégorie des accusations d'intrusion. Des situations similaires de discrimination raciale ont été constatées dans d'autres régions. Ainsi, à Halifax en Nouvelle-Écosse et à Kingston, en Ontario, les Noirs étaient trois fois plus susceptibles de se faire interpeller par la police<sup>26,27</sup>. À Edmonton, les personnes noires étaient surreprésentées dans les contrôles policiers dont elles font l'objet dans 11,1 % des cas<sup>28</sup>. Un examen des données de la police d'Ottawa sur les contrôles routiers a permis de révéler que les conducteurs noirs sont arrêtés 2,2 fois plus souvent que ne laisse présumer leur poids démographique<sup>29</sup>. Ces chiffres mettent en lumière l'élément racial dans les interventions policières au Canada, et ce malgré tous les démentis concernant le racisme dans notre système de justice pénale.

<sup>22</sup> Kelly K. Anderson, Joyce Cheng, Ezra Susser, Kwame J. McKenzie et Paul Kurdyak, « Incidence of psychotic disorders among first-generation immigrants and refugees in Ontario », *CMAJ*, 187, n° 9 (2015), p. 279–286.

<sup>23</sup> Tiyondah Fante-Coleman et Fatimah Jackson-Best, « Barriers and Facilitators to Accessing Mental Healthcare in Canada for Black Youth: A Scoping Review », *Adolescent Research Review* (2020), p. 1-22.

<sup>24</sup> Akwasi Owusu-Bempah et Scot Wortley, « Race, crime, and criminal justice in Canada », *The Oxford handbook of ethnicity, crime, and immigration*, Michael Tonry et Sandra Bucerius (éd.), Oxford University Press, 2013, p. 281-320.

<sup>25</sup> Commission ontarienne des droits de la personne, *Un impact disparate : Deuxième rapport provisoire relatif à l'Enquête de la Commission ontarienne des droits de la personne sur le profilage et la discrimination raciale par le service de police de Toronto*, 2020, <http://www.ohrc.on.ca/fr/un-impact-disparate-deuxieme-rapport-provisoire-relatif-%C3%A0-l%E2%80%99enqu%C3%AAt-e-de-la-commission-ontarienne-des> (consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2020).

<sup>26</sup> Phils McGregor et Angela Maclvor, « Black People 3 Times More Likely to be Street Checked in Halifax, Police Say », CBC, 9 janvier 2017, <http://www.cbc.ca/news/canada/novascotia/halifax-black-street-checks-police-race-profiling-1.3925251> (consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2020).

<sup>27</sup> Owusu-Bempah et Wortley, « Race, crime, and criminal justice in Canada », p. 281.

<sup>28</sup> Jonny Wakefield, « Black people, aboriginal women over-represented in 'carding' police stops », *Edmonton Journal*, 27 juin 2017, <https://edmontonjournal.com/news/local-news/black-people-aboriginal-women-over-represented-in-carding-police-stops> (consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2020).

<sup>29</sup> Lorne Foster et Les Jacobs, Traffic Stop Race Data Collection Project II Progressing Towards Bias-Free Policing: Five Years of Race Data on Traffic Stops in Ottawa, Ottawa Police Services Board and Ottawa Police Service, <https://www.ottawapolice.ca/en/news-and-community/resources/EDI/OPS-TSRDCP-II-REPORT-Nov2019.pdf> (consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2020).

Ces constats mettent en évidence certaines des difficultés vécues par les communautés noires partout au Canada, mais ils ne représentent qu'une partie de l'histoire. Pendant des décennies, des organismes qui travaillent pour ou sont dirigés par des personnes noires ont été mis en place et mobilisés avec des solutions axées sur la communauté. Le travail de ces organismes est fondamental pour venir à bout des problèmes créés et exacerbés par le racisme systémique anti-noir, et l'appui du milieu philanthropique à ces organismes joue un rôle central dans leur réussite et leur viabilité.





# LA PHILANTHROPIE ET LES COMMUNAUTÉS NOIRES : ENTREVUES AVEC DES DIRIGEANTS DU SECTEUR

Dans le cadre de cette étude, il était important d'entendre les témoignages de dirigeants dans les secteurs philanthropique et à but non lucratif pour recueillir leurs expériences de première main par rapport aux communautés noires et aux organismes communautaires de la population noire. À l'aide d'entrevues qualitatives semi-structurées, nous avons tenté de comprendre les besoins les plus pressants des personnes noires au Canada en tant que communauté. Nous avons interviewé neuf dirigeants noirs et non noirs des secteurs philanthropique et à but non lucratif afin de savoir ce qu'ils pensent de la manière dont le milieu philanthropique a soutenu les communautés noires au Canada dans le passé, de la nécessité de créer une fondation dédiée aux besoins des communautés noires et dirigées par ces communautés (une Fondation pour les communautés noires) et de ce que le secteur philanthropique pourrait faire pour encourager la pérennité d'une telle fondation. Nous présentons ici les résultats de l'analyse de ces entrevues, ainsi que les thèmes les plus souvent abordés (voir l'Annexe pour connaître la méthodologie de codage et le protocole d'entrevue).

## » LE SOUTIEN DU MILIEU PHILANTHROPIQUE AUX COMMUNAUTÉS NOIRES DU CANADA

La plupart des personnes interviewées affirment que le milieu philanthropique doit améliorer de manière radicale son appui aux communautés noires. Comme nous expliquerons plus loin, ces personnes ont des connaissances profondes du manque de soutien au niveau communautaire et elles ont parlé de financement à court terme et non adéquat qui empêche les organismes d'adopter des approches stratégiques et d'aborder les problèmes dans toute leur complexité. Deux des dirigeants ont affirmé que leur méconnaissance de l'ampleur du soutien que le milieu philanthropique a offert aux communautés noires jusqu'ici était en soi un indice de l'insuffisance de ce soutien. Il a également été dit que le milieu philanthropique canadien a rarement eu des conversations axées sur les besoins et les priorités des personnes noires au Canada. Aux dires du président-directeur général d'une fondation dans l'Ouest canadien : « Si nous n'en parlons jamais, comment pouvons-nous prétendre le faire? »



Si nous n'en parlons jamais, comment pouvons-nous prétendre le faire?



## DONNÉES INADÉQUATES

La majorité des participants ont fait référence à la non-compréhension des communautés noires et de leurs besoins par le milieu philanthropique, et ont souligné le manque de données qui permettraient au milieu philanthropique de mieux les connaître. Le dirigeant d'un organisme de la communauté noire a expliqué que bien que les communautés noires connaissent leurs besoins en raison de leur travail sur le terrain, le secteur doit obtenir des données pour les comprendre. Le cadre supérieur d'un organisme philanthropique en Ontario a affirmé qu'en l'absence de données sur ce qui fonctionne bien dans certaines communautés :

**« Nous allons continuer à injecter de l'argent dans des modèles sous-optimaux ou des modèles incompatibles avec la réalité du quotidien des communautés en difficulté. »**

Plusieurs des dirigeants philanthropiques ont souligné que la responsabilité de produire ces données ne revenait pas seulement aux communautés noires, mais aussi au secteur philanthropique.

## MANQUE DE REPRÉSENTATION ET ABSENCE DE RELATIONS

Les dirigeants des secteurs philanthropique et à but non lucratif ont souligné l'importance des relations. Ils ont convenu qu'il était important d'entretenir des relations avec les fondations pour avoir accès aux fonds et que des organismes communautaires pourraient être désavantagés parce qu'ils ne connaissaient pas les « bonnes » personnes. Les dirigeants du milieu philanthropique ont également pointé vers l'absence de relations avec les communautés noires comme étant l'élément central qui explique le manque de soutien. Ainsi, l'un d'entre eux a déclaré :

**« En regardant le secteur philanthropique, on réalise que nous ne sommes pas représentatifs sur le plan démographique. Donc, il faut en conclure que, même avec les meilleures intentions, je ne peux pas présumer satisfaire vos besoins, parce que vous ne me parlez pas, parce que nous ne nous parlons pas. Nous n'avons aucune relation. »**

Ce manque de représentativité démographique se montre également sous forme de gestes plutôt symboliques mentionnés par plusieurs participants, p. ex. l'embauche de personnes noires dans des postes de bas niveau avec peu de pouvoir. Une personne qui occupe un poste de cadre supérieur dans une fondation communautaire a expliqué :

**« Lorsque nous recrutons des personnes noires... que nous embauchons pour leur expertise, notamment en matière d'octroi de subventions, leurs idées ne sont pas valorisées. Elles sont réduites au silence. Elles sont épuisées en raison du poids émotionnel qu'elles portent dans notre organisation. »**

## BARRIÈRES SYSTÉMIQUES

Un autre thème récurrent dans les discussions avec les participants sur le soutien du milieu philanthropique aux communautés noires était celui des barrières systémiques. Il a notamment été question de racisme anti-noir, de déséquilibre de pouvoir et de processus d'octroi de subventions inéquitables qui sont des barrières importantes empêchant les communautés noires d'avoir accès à un niveau de financement adéquat. Plusieurs participants ont fait référence aux processus de financement qui, bien qu'ils soient étiquetés « ouverts », ne tiennent pas compte de la réalité des groupes communautaires qui n'ont pas de relations établies ou l'infrastructure organisationnelle pour préparer une demande convaincante ou, en fonction des critères d'admissibilité, pour préparer une demande, tout court.

Un membre du personnel de niveau supérieur dans une fondation communautaire a dit que « tellement de décisions se prennent en fonction des personnes que nous connaissons et qui nous semblent crédibles... c'est donc un cercle vicieux, parce que nous continuons d'appuyer toujours les mêmes petits groupes d'organismes qui ont déjà un historique avec nous et savent comment nous parler. » Cette personne a souligné qu'en conservant les mêmes procédures pour accorder les subventions, ils s'assureraient de continuer à financer toujours le même type d'organisme « même si, en théorie, nous avons une politique de "porte ouverte" et des appels aux propositions qui s'adressent à un vaste public. »

Un participant a expliqué que le racisme anti-noir contribue à nourrir un modèle mental selon lequel il n'est pas nécessaire de comprendre les besoins des communautés noires comme étant différents. Une autre personne a renchéri :

**« Nous devons regarder les questions liées à la race sous un angle et avec une approche distinct en raison des stratégies systémiques historiques. Pas juste des barrières, mais des stratégies pour maintenir des personnes en situation de pauvreté. »**

## ➤ QUE DOIT FAIRE LE MILIEU PHILANTHROPIQUE POUR MIEUX SOUTENIR LES COMMUNAUTÉS NOIRES DU CANADA?

Toutes les personnes interviewées pensaient qu'une fondation philanthropique dirigée par des Noirs est nécessaire pour mettre l'accent sur les priorités des communautés noires au Canada. Les autres sujets les plus récurrents concernaient le besoin d'une initiative dirigée par la communauté et le besoin de collaboration dans le secteur. Les participants ont également souligné le besoin de renforcer les capacités et de prévoir du financement à long terme.

### L'IMPORTANCE DES INITIATIVES DIRIGÉES PAR LES COMMUNAUTÉS NOIRES

La plupart des personnes interviewées ont stipulé que les communautés noires doivent jouer un rôle de leader actif dans les initiatives philanthropiques. Elles ont souligné la nécessité d'être à l'écoute des communautés et d'encourager leur autodétermination.

Un dirigeant du secteur à but non lucratif a expliqué qu'une fondation philanthropique dirigée par des Noirs permettrait aux personnes qui discutent déjà avec le secteur des questions de racisme et des besoins des communautés de travailler plus efficacement. Une autre personne interviewée a déclaré que l'expertise réside toujours avec les communautés et que « c'est notre rôle de trouver une façon de puiser dans cette expertise, ces connaissances et ces expériences pour ensuite créer un espace pour plus de possibilités, plus d'actions et plus de changements. »

Un autre participant, directeur général d'un organisme dirigé par des Noirs, a expliqué que, depuis toujours, le milieu philanthropique exige que son organisme entre dans une case. Puis, il a ajouté qu'« il faut commencer à demander aux communautés ce qui a du sens pour eux et à leur permettre de vous expliquer ce que c'est. »

Les dirigeants philanthropiques ont souligné la nécessité pour les communautés noires de bâtir quelque chose par elles-mêmes et de faire appel aux leaders de la communauté noire. Aux dires d'un des participants :

**« C'est le principe du "rien sur nous sans nous"... la chose la plus importante à faire, c'est d'écouter. »**

Selon une autre personne, les Noirs à la tête des initiatives « savent comment structurer des cycles de financement pour supprimer des barrières et répondre aux besoins définis par la communauté, pour la communauté. » Un autre dirigeant philanthropique a expliqué que dans son rôle de président et directeur général d'une fondation privée en Ontario :

**« Parfois, quand vous occupez des postes très élevés, on pense qu'on est le mieux placé pour savoir, mais on oublie que les décisions devraient probablement se prendre plus près du terrain. »**

En parlant d'une possible initiative pour les communautés noires au sein de son organisme, une personne dans un poste de cadre supérieur dans une fondation communautaire a dit ceci :

**« J'espère que... ça va au-delà de moi-même et deux ou trois autres collègues qui sommes tous blancs... des femmes et des hommes qui ne vivent et ne travaillent pas dans ces communautés, mais essaient de choisir ce qui est, selon nous, la meilleure idée à appuyer. »**

## **LA NÉCESSITÉ DE RENFORCER LES CAPACITÉS ET D'ACCORDER DU FINANCEMENT À LONG TERME**

Plusieurs personnes interviewées ont parlé de la nécessité du financement à long terme et du renforcement des capacités. Elles ont avancé que l'engagement du milieu philanthropique envers les communautés doit aller au-delà de l'aspect financier. Ainsi, une de ces personnes a mentionné que les fondations doivent tenter de savoir pourquoi les organismes ne présentent pas de demandes de financement et les aider à surmonter d'éventuelles barrières en les accommodant dans la mesure du possible.

Un dirigeant du milieu à but non lucratif a insisté sur le fait que la résolution des grands enjeux au cœur du travail de son organisme nécessitera des décennies plutôt que des années et que pour atteindre ses objectifs, l'organisme avait besoin de partenaires philanthropiques qui s'engagent dans le changement générationnel. En ce qui concerne le soutien du milieu philanthropique aux communautés, une autre personne a déclaré :

**« Vous ne pouvez rien faire sans avoir les ressources adéquates. Les ressources, ce n'est pas seulement de l'argent, même si c'est souvent le cas. Mais c'est aussi les connaissances. La force humaine. Des collectes de fonds. Voir à la disponibilité de ressources adéquates, cela veut dire de les mettre à l'ordre du jour, d'amener les gens à y réfléchir et d'attirer l'attention sur les lacunes dans votre organisation. Donc, sans les ressources adéquates, vous n'allez nulle part. »**

## **L'IMPORTANCE DE LA COLLABORATION**

Toutes les personnes interviewées ont indiqué la nécessité pour les fondations de collaborer afin que tout le secteur comprenne les besoins des communautés noires et s'engage à y répondre. Selon elle, la collaboration serait particulièrement de mise pour le développement et le ressourcement d'une éventuelle fondation dirigée par des Noirs. Plusieurs personnes ont par ailleurs mentionné l'idée de réseaux et de la mise en commun de ressources et, de façon générale, l'importance pour les fondations de travailler ensemble pour créer des changements. Une personne a affirmé que « la communauté



philanthropique peut fournir des ressources, financières et autres, afin de mettre en place l'infrastructure et le leadership nécessaires au développement » d'une fondation dirigée par des Noirs.

Plusieurs personnes du secteur philanthropique ont souligné qu'il était important qu'une fondation dirigée par des membres de la communauté noire n'agisse pas de manière isolée pour que l'ensemble du secteur puisse grandir et apprendre. En ce qui concerne le manque de compréhension des communautés noires de la part du secteur philanthropique, l'une d'entre elles, occupant un poste de cadre supérieur dans une fondation, a dit ceci :

**« Nous devons faire en sorte que nous sommes mieux renseignés sur ces sujets... la Fondation pour les communautés noires peut jouer un rôle de premier plan pour nous aider à poser les questions que nous devons nous poser comme secteur. »**

## ➤ LE POTENTIEL D'UNE FONDATION POUR LES COMMUNAUTÉS NOIRES

Lorsqu'on leur a demandé d'imaginer une fondation dirigée par des Noirs, plusieurs personnes ont fait part de leurs espoirs quant au potentiel d'une telle fondation de transformer le modèle descendant prédominant dans le milieu philanthropique et de changer la façon dont le secteur philanthropique travaille avec les communautés noires.

Une personne active dans ce secteur a souligné que le besoin d'une fondation dirigée par des Noirs résidait dans le transfert de pouvoir qu'elle représente dans un secteur qui, historiquement, exerce son « pouvoir sur » les gens moyennant une distribution de ressources gérée par le haut. Une autre personne du milieu à but non lucratif a avancé que plutôt que de perpétuer des systèmes inéquitables, une fondation dirigée par des Noirs pourrait les bouleverser.

Enfin, le président-directeur général d'une fondation communautaire dans l'Ouest canadien a, lui aussi, fait allusion au besoin de changement en affirmant que le secteur philanthropique avait répondu aux demandes de données sur les activités politiques ou les coûts des collectes de fonds dans le passé et qu'il est en mesure de faire un examen semblable de son soutien aux communautés noires. Et d'ajouter :

**« Je pense que nous avons là une réelle occasion de mieux comprendre ce à quoi sert notre argent... acceptons qu'il s'agisse d'une occasion de nous améliorer plutôt que de tenter des manœuvres dilatoires pour maintenir le statu quo. »**

Plusieurs personnes interviewées ont soulevé qu'il s'agit d'une occasion de développer un leadership stratégique et d'aborder des enjeux de plus grande ampleur qu'un seul organisme ne peut régler. Une personne du milieu à but non lucratif a vu le potentiel d'une fondation dirigée par des Noirs dans la possibilité pour elle de travailler avec les organismes des communautés noires pour les aider à se situer dans cet écosystème, et à coordonner leurs stratégies pour combler certaines lacunes. Elle a affirmé que l'atteinte de ce niveau de planification et d'expertise « représenterait un point tournant pour les communautés noires, les résultats de leur travail et les organismes dans les communautés noires qui travaillent à relever ce défi. » Une autre personne a souligné la valeur d'une fondation dirigée par des Noirs en tant qu'« engagement à investir, à apprendre, à tester de nouvelles façons de faire, à rassembler les éléments de preuve puis, à contraindre les gouvernements à rendre des comptes sur l'utilisation des fonds publics afin de corriger les iniquités qui épuisent notre système de soutien social, notre système de santé, notre système judiciaire, etc. »

L'un des dirigeants du secteur à but non lucratif a exhorté les membres du groupe à « établir des normes que vous savez nous, les membres de la communauté noire, cherchons à établir pour nous-mêmes. »

En résumé, les personnes des secteurs philanthropique et à but non lucratif que nous avons interviewées ont été unanimes dans leur appui à la création d'une fondation dirigée par des Noirs au Canada. Elles ont notamment fait référence au manque de représentation et aux nombreuses barrières, dont le racisme anti-noir, comme raisons principales expliquant pourquoi le milieu philanthropique a abandonné les communautés noires dans le passé. Elles ont reconnu la nécessité d'avoir une fondation dirigée par des Noirs et mise au service de la communauté noire, qui offre un appui à long terme et aide à renforcer les capacités, et qui collaborent avec d'autres fondations et organismes communautaires. Qui plus est, elles y ont vu la chance de transformer la manière dont le milieu philanthropique s'investit auprès des communautés noires et les soutient, et ont saisi l'occasion d'encourager l'autodétermination de la communauté noire au sein du secteur philanthropique.





# UNE ANALYSE DU FINANCEMENT VERSÉ PAR LES FONDATIONS AUX ORGANISMES DE LA COMMUNAUTÉ NOIRE

Dans le but d'analyser dans quelle mesure les fondations canadiennes soutiennent les organismes communautaires dirigés par des Noirs ou desservant les populations noires, nous avons passé en revue les portefeuilles de financement de 40 fondations publiques, privées et communautaires pour les exercices financiers 2017 et 2018. Notre ensemble de données comprend les dix plus grandes fondations publiques et privées au Canada sur le plan des actifs. Afin de tenir compte de la diversité des types de fondations, nous avons également inclus dans notre analyse les cinq plus grandes fondations au chapitre des actifs dans chacune des catégories suivantes : de 75 millions \$ à 100 000 millions \$, de 50 millions \$ à 75 millions \$, et de 25 millions à 50 millions \$. De plus, notre analyse comprend les 15 plus grandes fondations communautaires sur le plan des actifs. Au total, les fondations publiques et privées retenues représentent 12,9 % de tous les actifs détenus par l'ensemble des fondations publiques et privées<sup>30</sup>, et les fondations communautaires représentent 87 % de tous les actifs détenus par l'ensemble des fondations communautaires<sup>31</sup>. Nous sommes d'avis que notre analyse permet d'offrir une indication raisonnable de la mesure dans laquelle les subventions versées par les fondations canadiennes ont expressément bénéficié aux communautés noires et se sont inscrites dans la lutte contre le racisme systémique anti-noir au Canada. Une description complète de notre méthodologie est fournie dans l'Annexe.

Selon notre analyse, les fondations canadiennes ne répondent pas adéquatement aux besoins des organismes dirigés par des Noirs ou desservant les populations noires, en matière de ressources et de capacités. Elles échouent donc à considérer les besoins complexes et intersectionnels des communautés noires. Le modèle philanthropique descendant actuel qui met les organisations de financement dans une position de pouvoir et de privilège vis-à-vis des communautés est mal adapté pour résoudre les problèmes systémiques que vivent les communautés noires. Pour ce faire, nous avons besoin d'une fondation qui est dirigée par des Noirs, gouvernée par des Noirs et qui opère au sein même des communautés noires. Une telle fondation proposerait un modèle d'inclusion, offrirait du financement durable et flexible et mettrait l'accent sur le bien-être à long terme de la communauté plutôt que sur des résultats à court terme. Les constats tirés de notre analyse sont les suivants.

---

<sup>30</sup> Fondations philanthropiques Canada, Fondations au Canada, <https://pfc.ca/fr/ressources-2/donnees-fondations-canadiennes/> (consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2020).

<sup>31</sup> Note : Les fondations communautaires représentent un sous-groupe des fondations publiques.

**1<sup>er</sup> CONSTAT : SEULE UNE POIGNÉE D'INITIATIVES DE FINANCEMENT CANADIENNES ONT POUR MANDAT DE SERVIR LES COMMUNAUTÉS NOIRES.**

Un examen exploratoire des initiatives philanthropiques destinées aux communautés noires jusqu'à présent nous a permis de constater que très peu de fondations sont dotées d'un mandat ou d'un engagement précis à servir les communautés noires du Canada. Nous avons compté 13 initiatives sous forme d'organisations pour fournir du financement ou des ressources aux communautés noires. La majorité de ces initiatives ne sont pas des fondations enregistrées, mais des organismes de bienfaisance ou à but non lucratif qui desservent les communautés noires. Nous avons également trouvé un certain nombre de fonds mis en place par et pour les membres de la communauté noire et administrés par des fondations communautaires existantes, p. ex. la Bourse pour étudiants canadiens noirs (Fondation communautaire d'Ottawa), le Black Community Solidarity Fund (Kitchener-Waterloo Community Foundation) et le Black Students in Canada Fund (Vancity Foundation). Notre examen permet de comprendre que la plupart de ces fonds ont été créés, et continuent d'exister, grâce aux contributions de la communauté noire plutôt que de faire partie du portefeuille général de financement et des priorités de la fondation.

**2<sup>e</sup> CONSTAT : LES FONDATIONS PRIVÉES ET PUBLIQUES ONT INSUFFISAMMENT FINANCÉ LES ORGANISMES DIRIGÉS PAR DES NOIRS OU DESSERVANT LES POPULATIONS NOIRES.**

Pendant les exercices financiers 2017 et 2018, les dix plus grandes fondations, dont la valeur totale des actifs s'élève à 10 milliards \$, ont versé 0,03 % de leurs fonds à des organismes dirigés par des Noirs et 0,13 % de leurs fonds à des organismes desservant les populations noires. Les 15 autres fondations que nous avons analysées, toutes catégories confondues, n'ont pas versé de fonds à aucun organisme dirigé par des Noires ou desservant les communautés noires, pendant les mêmes périodes. Parmi les 25 fondations publiques et privées examinées, seulement deux ont financé des organismes dirigés par des Noirs, et seulement six ont versé des subventions aux organismes desservant les populations noires pendant les exercices financiers 2017 et 2018.

## 10 plus grandes fondations

**0,03 %** de tous les fonds octroyés ont été versés à des organismes dirigés par des Noirs.

**0,13 %** de tous les fonds octroyés ont été versés à des organismes desservant des populations noires.

Chez chacune des six fondations ayant financé soit des organismes dirigés par des Noirs, soit des organismes desservant les populations noires, ce financement n'a pas dépassé 0,45 % de tous les versements de subventions pendant les exercices financiers 2017 et 2018, à l'exception d'une fondation qui a octroyé 2,4 % de tous ses versements de subventions à un organisme. Ensemble, les 25 fondations ont accordé 979 millions \$ pendant les exercices financiers 2017 et 2018. De ces fonds, 0,16 % ont été versés aux organismes dirigés par des Noirs ou desservant les populations noires.

Le tableau 1 montre le pourcentage des fonds accordés par les 25 fondations publiques et privées analysées à des organismes communautaires dirigés par des Noirs ou desservant les populations noires, pendant les années financières 2017 et 2018.

**TABLEAU 1 – FONDATIONS PRIVÉES ET PUBLIQUES : FONDS VERSÉS AUX ORGANISMES DIRIGÉS PAR DES NOIRS OU DESSERVANT LES POPULATIONS NOIRES**

Fondations	Actifs en \$ (2017)	% des subventions versées aux org. dirigés par des Noirs, années financières 2017 et 2018	% des subventions versées aux org. desservant les populations noires, années financières 2017 et 2018	Total des subventions versées en \$, années financières 2017 et 2018
10 plus grandes fondations (>100 M\$)	10 079 288 258	0,03 %	0,15 %	877 919 157
5 plus grandes fondations (50 M\$ – 99,9 M\$)	489 270 488	0	0	48 587 838
5 plus grandes fondations (25 M\$ – 49,9 M\$)	245 052 088	0	0	42 292 961
5 plus grandes fondations (<25 M\$)	122 100 911	0	0	10 587 449

**3<sup>e</sup> CONSTAT : LES FONDATIONS COMMUNAUTAIRES S'EN TIRENT MIEUX QUE LES AUTRES FONDATIONS PUBLIQUES ET LES FONDATIONS PRIVÉES. TOUTEFOIS, ELLES AUSSI ONT INSUFFISAMMENT FINANCÉ LES ORGANISMES DIRIGÉS PAR DES NOIRS OU DESSERVANT LES POPULATIONS NOIRES.**

Pendant les exercices financiers 2017 et 2018, les 15 plus grandes fondations ont versé 0,07 % de leurs fonds à des organismes dirigés par des Noirs et 0,7 % de leurs fonds à des organismes desservant les populations noires. Toutes les fondations communautaires analysées, à l'exception d'une seule, ont financé des organismes desservant les populations noires, mais seulement six d'entre elles ont octroyé des fonds à des organismes dirigés par des Noirs pendant la même période. Chez aucune des fondations concernées, les subventions accordées aux organismes desservant les populations noires n'ont dépassé 1,6 %, et celles versées aux organismes dirigés par des Noirs, 0,5 %. Bien que les fondations examinées dans le cadre de notre analyse, qui représentent 87 % de tous les actifs retenus par des fondations communautaires, présentent de meilleurs chiffres que les fondations publiques et privées analysées, elles ont versé moins d'un pour cent de toutes les subventions accordées à des organismes desservant les populations noires. Qui plus est, 9 des 15 fondations communautaires n'ont financé aucun organisme dirigé par des Noirs pendant les années financières 2017 et 2018.



Pour chaque 100 \$ versé par les 15 plus grandes fondations communautaires



Seulement 0,07 cent a été versé à des organismes dirigés par des Noirs.



Seulement 0,70 cent a été versé à des organismes desservant des populations noires.

Le tableau 2 montre le pourcentage des fonds accordés par les 15 fondations communautaires incluses dans notre analyse à des organismes communautaires dirigés par des Noirs ou desservant les populations noires, pendant les années financières de 2017 et de 2018.

**TABLEAU 2 – FONDATIONS COMMUNAUTAIRES : FONDS VERSÉS AUX ORGANISMES DIRIGÉS PAR DES NOIRS ET DESSERVANT LES POPULATIONS NOIRES**

Fondations	Actifs en \$ (2017)	% des subventions versées aux org. dirigés par des Noirs, années financières 2017 et 2018	% des subventions versées aux org. desservant les populations noires, années financières 2017 et 2018	Total des subventions versées en \$, années financières 2017 et 2018
15 plus grandes fondations communautaires	5 052 279 548	0,07 %	0,70 %	525 094 889

**4<sup>e</sup> CONSTAT : LE FINANCEMENT ACCORDÉ AUX ORGANISMES DIRIGÉS PAR DES NOIRS OU DESSERVANT LES POPULATIONS NOIRES EST INTERMITTENT, NON SOUTENU ET N'INVESTIT PAS DANS LES CAPACITÉS À LONG TERME DES ORGANISMES.**

La violence policière à l'égard des communautés noires survenue récemment a mis en évidence la discrimination systémique et la marginalisation des communautés noires au Canada. Les appels à l'action de divers mouvements de lutte contre le racisme anti-noir ont amené plusieurs fondations à publier des déclarations et à lancer des initiatives en ce sens (p. ex. [Taking Action on Racial Justice](#) à la Vancouver Foundation, ou [Using your philanthropy to advance racial justice](#) à la Toronto Foundation). Dans tous les cas, ces initiatives sont nées d'une réaction, ne comportent aucun engagement précis de montants ou de priorités de financement et ne sont dotées d'aucun mandat précis d'améliorer le bien-être des communautés noires à long terme. Notre analyse ne s'est pas attardée aux détails des programmes et initiatives financés, mais seulement 7 % des organismes financés analysés ont reçu le même montant de subvention en 2017 et en 2018. On peut en conclure que la majorité du financement est à court terme et lié à des projets plutôt qu'opérationnel et continu.

Dans l'ensemble, nos constats indiquent que les organisations philanthropiques existantes, soit les fondations publiques et privées, n'ont ni les outils ni la volonté pour comprendre et prioriser adéquatement les besoins des communautés noires.



# POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN D'UNE FONDATION POUR LES COMMUNAUTÉS NOIRES?

Les organisations philanthropiques se perçoivent souvent comme des acteurs importants engagés dans les changements sociaux systémiques. Toutefois, notre analyse démontre que l'écosystème actuel des fondations canadiennes ne répond pas adéquatement aux besoins en matière de ressources et de capacités des organismes dirigés par des Noirs ou desservant les populations noires. Il échoue donc à contrer la marginalisation à la fois complexe et intersectionnelle des communautés noires. En effet, le modèle philanthropique descendant actuel qui met les organisations de financement dans une position de pouvoir et de privilège vis-à-vis des organismes financés est mal adapté pour s'attaquer aux problèmes systémiques et aux causes fondamentales de la discrimination et de la marginalisation des communautés noires. Devant la multiplication des appels à la justice et à l'égalité raciale dans le secteur philanthropique, nous avançons que le temps est venu de créer une **Fondation pour les communautés noires (FCN)**. La Fondation pour les communautés noires devrait servir de modèle d'une « philanthropie communautaire » qui dépend de la responsabilité mutuelle, favorise les actifs et expériences de la communauté et offre aux communautés noires l'autonomie de choisir comment, quand et où l'argent est dépensé<sup>32</sup>.

Comme elle serait dirigée et gouvernée par des Noirs, la Fondation pour les communautés noires pourra prioriser et satisfaire les besoins particuliers des communautés noires. Créée selon le modèle de la philanthropie communautaire, elle permettrait de démocratiser les arrangements de financement, par opposition à un contrôle serré des fonds par un petit groupe. La Fondation pour les communautés noires adopterait une philosophie philanthropique qui mise sur les relations, la confiance et la collaboration pour ainsi mettre un terme à la nature transactionnelle de l'octroi de subventions selon l'approche classique maintenue par les fondations. Elle utiliserait du financement flexible et à long terme qui permettrait de renforcer les capacités et placerait le pouvoir et le contrôle de la définition des priorités dans les mains des communautés.

La philanthropie communautaire est un concept émergent dans le milieu philanthropique et représente un changement de paradigme pour s'éloigner du modèle de bienfaisance descendant établi<sup>33</sup>. Dans sa forme la plus simple, la philanthropie communautaire est dirigée par la communauté, dépend des contributions de la communauté en matière de temps, de talent, de ressources et d'actifs, et met l'accent sur le bien-être à long terme<sup>34</sup>. Le Canada a connu des développements avantageux sur

<sup>32</sup> Jenny Hodgson et Anna Pond, "How Community Philanthropy Shifts Power What Donors Can Do to Help Make That Happen," *Grantcraft*, 2018, <https://grantcraft.org/content/guides/how-community-philanthropy-shifts-power/> (consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2020).

<sup>33</sup> Ibid.

<sup>34</sup> Global Fund for Community Foundations et le Johnson Center à la Grand Valley State University, *A Different Kind of Funder? Why and How Funders Support Community Philanthropy*, 2017, <https://globalfundcommunityfoundations.org/resources/a-different-kind-of-funder-why-and-how-funders-support-commu/> (consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2020).



le plan des fondations communautaires géographiques<sup>35</sup>, et nous soutenons que la notion de philanthropie communautaire peut être élargie et modelée par la mise en place d'une fondation communautaire dirigée par des Noirs.

La philanthropie communautaire va plus loin que d'accorder une place à la table de discussion à chacune des communautés : elle crée un équilibre de pouvoirs entre les détenteurs et les utilisateurs des ressources. Puisque la Fondation pour les communautés noires serait conçue selon le modèle de la philanthropie communautaire, les communautés noires ne dépendraient plus des priorités des organisations de financement, mais pourraient tracer leur propre chemin vers le bien-être social et le développement économique à long terme. Malgré l'existence de quelques fonds créés par et pour les populations noires du Canada, qui sont administrés par des fondations communautaires existantes, il faut adopter une approche compréhensive et cohérente pour tenir compte des besoins et des priorités des communautés noires au Canada. La Fondation pour les communautés noires doit également être dotée de ressources suffisantes pour faire les investissements requis et à long terme dans les organismes des communautés noires et dans les communautés elles-mêmes. Elle devra s'assurer que les différentes communautés noires partout au pays aient accès à des quantités de ressources comparables, participent et sont soutenues de la manière qui leur convient le mieux, et partagent les connaissances, les ressources et les capacités des communautés dans une même région géographique.

En résumé, pour favoriser un réel changement systémique, nous avons besoin d'un modèle de philanthropie communautaire dirigé par des Noirs. La Fondation pour les communautés noires offre une réponse concrète à ce besoin. Dans une étude réalisée pour la Association of Black Foundation Executives aux États-Unis, les dirigeants d'organismes dirigés par des Noirs recommandent que pour financer le changement social, le milieu philanthropique doit apprendre sur les communautés noires et être en contact avec elles, reconnaître le leadership et les structures de la communauté noire, collectivement créer des possibilités de financement, investir dans l'infrastructure du changement social pilotée par des Noirs, et activement réclamer des investissements dans les communautés noires<sup>36</sup>. La Fondation pour les communautés noires offre au milieu philanthropique l'occasion à saisir et la possibilité de créer les mécanismes pour privilégier les investissements dans les communautés noires, tout comme leur autonomie, en plus de promouvoir un modèle philanthropique novateur auprès des fondations canadiennes.

<sup>35</sup> Jenny Harrow et Tobias Jung, « Philanthropy and community development: the vital signs of community foundation? », *Community Development Journal*, 51, n° 1 (2016), p. 132-152.

<sup>36</sup> ABFE: A Philanthropic Partnership for Black Communities, *The Case for Funding Black-Led Social Change*, 2019, [http://www.blacksocialchange.org/wp-content/uploads/2020/05/BSCFN\\_BLSO\\_Report.pdf](http://www.blacksocialchange.org/wp-content/uploads/2020/05/BSCFN_BLSO_Report.pdf) (consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2020).

# LA CRÉATION DE LA FONDATION POUR LES COMMUNAUTÉS NOIRES PASSE PAR LA COLLABORATION DU GOUVERNEMENT ET DU MILIEU PHILANTHROPIQUE

Le soutien combiné du gouvernement fédéral *et* du secteur philanthropique sera requis pour appuyer et outiller la Fondation pour les communautés noires à des niveaux qui permettront d'avoir un effet réel dans les communautés noires à travers le Canada. La pandémie et le ralentissement économique ont mis au grand jour et affaibli davantage le faible filet de sécurité des communautés noires qui sont parmi les plus durement touchées par la convergence de ces deux tragédies. Le gouvernement fédéral, parallèlement aux acteurs philanthropiques, doit s'assurer de mettre en place des mesures particulières pour encourager le rétablissement de la communauté noire du Canada, y compris, obligatoirement, un ensemble d'investissements solides et coordonnés pour soutenir le processus de relance.

Nous avons vu les premiers éléments de ces investissements nécessaires lors du lancement de l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada annoncée en 2018 et qui s'inscrivait dans la reconnaissance par le gouvernement de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine des Nations Unies<sup>37</sup>. Elle comprenait entre autres les éléments clés suivants :

- un programme de subventions en capital pour aider les organismes à but non lucratif à améliorer leurs lieux de travail et à acheter de l'équipement;
- la sélection d'intermédiaires pour l'octroi de subventions d'une valeur totale de 12 millions de dollars sur trois ans;
- la création de l'Institut canadien pour les personnes d'ascendance africaine.

De plus, le gouvernement a récemment annoncé le Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires d'une valeur de 221 millions \$<sup>38</sup>. Puis, dans le dernier discours du Trône<sup>39</sup>, il a signalé son engagement à corriger certaines inégalités qui touchent les communautés noires et qui sont une expression de racisme et de discrimination systémique. Il compte y arriver :

- en agissant contre la haine en ligne;
- en poussant plus loin l'autonomisation économique de certaines communautés et en diversifiant davantage ses activités d'approvisionnement;

<sup>37</sup> Gouvernement du Canada, *À propos de l'Initiative Appuyer les communautés noires du Canada*, <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/partenariats-developpement-social/appuyer-communautes-noires.html> (consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2020).

<sup>38</sup> Premier ministre du Canada, *Le premier ministre annonce du soutien pour les propriétaires d'entreprise et entrepreneurs des communautés noires*, <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2020/09/09/premier-ministre-annonce-du-soutien-les-proprietaires-dentreprise> (consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2020).

<sup>39</sup> Gouvernement du Canada, *Discours du Trône ouvrant la deuxième session de la quarante-troisième législature du Canada*, <https://www.canada.ca/fr/conseil-privé/campagnes/discours-trone/2020/canada-fort-resilient.html> – pays-lequel-combat (consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2020).

- en développant une approche pangouvernementale pour une meilleure collecte de données désagrégées;
- en mettant en œuvre un plan d'action pour augmenter la représentation dans les embauches et nominations et développer le leadership au sein de la fonction publique;
- en prenant de nouvelles mesures pour appuyer les contributions artistiques et économiques de la culture et du patrimoine noirs du Canada;
- en réalisant une réforme judiciaire.

Bien que nous considérions ces annonces et engagements comme de premiers pas dans la bonne direction, nous considérons aussi que d'autres investissements gouvernementaux sont nécessaires dans des domaines comme le logement, les services à l'enfance et les soins de santé dans les communautés noires, qui s'inscriraient dans un Plan de relance pour les communautés noires. C'est dans ce contexte que nous voyons le plus grand potentiel pour une Fondation pour les communautés noires comme une composante du Plan de relance.

Il existe d'autres exemples de la collaboration entre le milieu philanthropique et le gouvernement fédéral pour appuyer des groupes en quête d'égalité. Ainsi, le Fonds Égalité mis en place récemment comprend un investissement de 300 millions \$ du gouvernement fédéral et une contribution supplémentaire de 100 millions \$ fournie par des organisations philanthropiques<sup>40</sup>. En 1998, le gouvernement fédéral avait contribué 515 millions \$ à la mise en place du Fonds autochtone de guérison<sup>41</sup>. Afin d'atteindre les objectifs de la Fondation pour les communautés noires, nous estimons indispensable que le gouvernement fédéral et le secteur philanthropique collaborent pour assurer un niveau de soutien proportionnel. En même temps, l'autonomie des communautés noires pour définir les priorités et diriger les investissements en fonction de leurs besoins demeure un facteur central.

La Fondation pour les communautés noires doit être vue comme faisant partie d'un écosystème de réponses visant à relever les défis auxquels font face les Noirs au Canada pour, en fin de compte, améliorer leur situation. La Fondation pour les communautés noires compléterait des mesures de politiques publiques et d'amélioration dans les institutions publiques pour accroître l'appui et la sécurité publique des Noirs au Canada. Elle jouerait le rôle de conseiller, de rassembleur et de collaborateur pour les investissements faits par le gouvernement et les acteurs philanthropiques au profit des communautés noires du Canada. Sous la direction des membres de la communauté noire, la Fondation pour les communautés noires sera la mieux placée pour définir ses priorités et cerner ses besoins. Mettant à profit sa place dans la communauté noire, elle pourra utiliser sa voix au sein du secteur philanthropique pour générer d'autres investissements de la part de ses pairs philanthropiques.

<sup>40</sup> Gouvernement du Canada, *Fonds Égalité : Transformer la façon dont nous soutenons les organisations et les mouvements de femmes dont la mission consiste à promouvoir les droits des femmes et l'égalité des genres*, 2018, <https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2019/06/affaires-mondiales-canada---fonds-pour-legalite-transformer-la-facon-dont-nous-soutenons-les-organisations-et-les-mouvements-de-femmes-dont-la-miss.html> (consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2020)

<sup>41</sup> Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, *Évaluation des initiatives de guérison communautaire offertes par la Fondation autochtone de guérison*, 2009, <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100011405/1547572026320> – exsum (consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2020)



## CONCLUSION

Dans ce rapport, nous avons analysé de manière exhaustive dans quelle mesure le milieu philanthropique canadien a soutenu les besoins des communautés noires et de leurs organismes communautaires. Après avoir réalisé des entrevues avec des dirigeants des secteurs philanthropiques et à but non lucratif et un examen des portefeuilles de financement de 40 fondations canadiennes, nous estimons que les organisations philanthropiques ont lourdement sous-financé les organismes communautaires dirigés par des Noirs ou desservant les populations noires. Qui plus est, elles connaissent mal les besoins et les priorités de ces communautés. Ces manquements s'expliquent par l'absence de données sur les besoins des communautés noires, la faible représentation des organismes des communautés noires dans les organismes philanthropiques et l'absence de relations, ainsi que les barrières systémiques, y compris le racisme anti-noir, qui se dressent devant les communautés.

Notre analyse met en évidence la nécessité de mettre sur pied une **Fondation pour les communautés noires** afin d'aider les organismes communautaires à surmonter les barrières systémiques auxquelles se heurtent les communautés noires. La Fondation pour les communautés noires sera créée selon un modèle transformateur de philanthropie communautaire dirigé par des Noirs, qui mettra l'accent sur la responsabilité mutuelle vis-à-vis des communautés noires, qui privilégiera les actifs et les expériences que l'on trouve dans les communautés et qui offrira aux communautés noires l'autonomie pour choisir comment, quand et où les ressources seront dirigées. La Fondation pour les communautés noires utilisera ses ressources et son expertise pour faire de la recherche sur des enjeux et les définir, pour investir dans les organismes et programmes communautaires, pour influencer les politiques publiques et pour sensibiliser le public aux priorités des Noirs au Canada.

# ANNEXE

## ➤ MÉTHODOLOGIE – ANALYSE DES DONNÉES D'ENTREVUE

Des entrevues qualitatives semi-structurées ont été menées avec neuf dirigeants du secteur à but non lucratif et philanthropique. La participation de dirigeants noirs et non noirs d'organismes qui desservent des communautés noires dans des centres urbains en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique a été assurée par l'utilisation d'une stratégie d'échantillonnage discrétionnaire. Toutes les entrevues ont été réalisées par l'entremise de Zoom, enregistrées et transcrites, puis les transcriptions ont été analysées à l'aide de NVivo. Chaque entrevue a été codée, puis les codes ont été organisés par thème. Les thèmes prédominants concernaient le manque de connaissances des communautés noires de la part du secteur philanthropique et les raisons de cette situation (manque de données, manque de représentation et barrières systémiques), ainsi que les différentes manières dont le milieu philanthropique peut mieux soutenir les communautés noires (initiatives dirigées par les communautés noires, renforcement des capacités et collaboration).

Protocole d'entrevue :

1. Selon vous, dans quelle mesure le secteur philanthropique (fondations privées, publiques et communautaires) fait-il un bon travail à appuyer les Canadiens noirs et leurs priorités?
  - **Approfondir** : Selon vous, quel est l'effet du niveau de soutien actuel du secteur philanthropique au profit des communautés noires, compte tenu des barrières auxquelles elles font face?
2. Pensez-vous que le secteur philanthropique comprend les besoins des communautés noires et les barrières qu'elles confrontent lorsqu'elles tentent d'accéder aux ressources? Expliquez.
  - **Approfondir** : Quel en est la conséquence, selon vous?
3. Pensez-vous qu'il est nécessaire de créer une Fondation pour les communautés noires? Expliquez.
  - **Approfondir** : Quels pourraient en être les avantages et les désavantages?
4. Qu'est-ce qu'une fondation philanthropique pour les communautés noires pourrait-elle apprendre des fondations philanthropiques existantes et quels pièges devrait-elle éviter?
5. Comment le secteur philanthropique pourrait-il collaborer avec une fondation philanthropique pour les communautés noires et avec ces communautés afin de mieux soutenir les Noirs au Canada?
6. Aimerez-vous ajouter quelque chose avant la fin de notre conversation?

# MÉTHODOLOGIE – EXAMEN DU FINANCEMENT VERSÉ PAR LES FONDATIONS

À l'aide des données publiques des Déclarations T3010, nous avons examiné les portefeuilles de financement de 40 fondations pour les années financières commençant en 2017 et en 2018 pour établir le nombre d'organismes dirigés par des Noirs ou desservant les populations noires qui avaient reçu des fonds. Nous avons ensuite comparé ces données au total des dépenses dans la catégorie des dons pendant ces années afin d'obtenir le pourcentage des organismes dirigés par des Noirs ou desservant les populations noires qui avaient reçu du financement dans chacune des années financières.

Aux fins de cette analyse, nous avons défini les organismes dirigés par des Noirs comme étant des organismes fondés par et pour les communautés noires et dont la direction est assurée par une personne noire. Cela comprend des organismes sociaux ou culturels, ainsi que d'autres organismes dotés d'un mandat explicite de répondre aux besoins des communautés noires (p. ex. un organisme de mentorat pour les jeunes Noirs). Nous avons défini les organismes desservant les populations noires comme étant des organismes dotés d'un mandat de servir soit les communautés noires, soit les communautés de couleur, qui pourraient raisonnablement comprendre les communautés noires, p. ex. les organismes qui s'occupent des nouveaux arrivants, des immigrants et des réfugiés. Notre analyse ne peut pas tenir compte d'organismes qui ne stipulent pas précisément dans leur mandat qu'ils travaillent auprès des communautés noires ou des communautés de couleur, même si, en réalité, ils viennent en aide aux communautés noires dans la zone de service de leur quartier. Nous estimons que cela exclut une poignée d'organismes de quartier à l'échelle du pays, tout comme les agences de services sociaux qui desservent diverses communautés, et nous reconnaissons que cela impose des limites à notre étude. Il était impossible d'établir le nombre de ces organismes au Canada de façon systématique dans le cadre de cette recherche. L'analyse pourrait être élargie à l'avenir pour inclure ces organismes en étudiant la composition démographique des quartiers partout au pays.

Dans un effort de considérer une grande variété de fondations, nous avons inclus dans notre ensemble de données les 10 plus grandes fondations publiques et privées en fonction du volume de leurs actifs, ainsi que les cinq plus grandes fondations dans les catégories de volume d'actifs suivantes : de 75 millions \$ à 100 000 millions \$, de 50 millions \$ à 75 millions \$, et de 25 millions à 50 millions \$. De plus, notre analyse comprend les 15 plus grandes fondations communautaires en fonction du volume des actifs. Pour garantir la cohérence et la fiabilité des données, nous avons utilisé les données tirées des Déclarations T3010 pour déterminer le volume des actifs des fondations. Cette approche correspond à la méthodologie utilisée par Fondations philanthropiques du Canada<sup>42</sup> et le portail Charity Data de Blumberg<sup>43</sup>. L'ensemble de données T3010 complet plus récent auquel nous avons eu accès date de 2017, et c'est lui qui nous a servi de base pour calculer le volume d'actifs de toutes les fondations privées et publiques (y compris les fondations communautaires). Les

<sup>42</sup> Imagine Canada et Fondations philanthropiques Canada, Actifs et dons des fondations donatrices du Canada, <https://pfc.ca/fr/publication/actif-et-dons-des-fondations-donatrices-du-canada-septembre-2014/> (consulté le 1<sup>er</sup> novembre 2020).

<sup>43</sup> Le portail Charity Data de Blumberg est alimentée de renseignements tirés des Déclarations T3010 présentés à l'ARC et disponible à [charitydata.ca](http://charitydata.ca).

portefeuilles de financement de toutes les fondations pour les années financières 2017 et 2018 ont été consultés en ligne par l'entremise de l'information des Déclarations de renseignements des organismes de bienfaisance T3010 fournies par l'Agence du revenu du Canada. Les années financières 2017 et 2018 ont été choisies comme étant les années les plus récentes pour lesquelles des données complètes des Déclarations T3010 pour toutes les fondations étaient disponibles en ligne. L'année financière 2019 a été exclue, puisque l'information n'était pas disponible pour toutes les fondations de façon cohérente dans les registres en ligne de l'Agence du revenu du Canada.

L'analyse complète des fondations publiques, privées et communautaires est indiquée ci-dessous. Nous avons exclu plusieurs fondations de l'examen afin de mieux représenter les contributions du secteur philanthropique aux communautés noires du Canada. Les types de fondations suivants ont été exclus de l'examen : les fondations qui financent exclusivement des communautés à l'extérieur du Canada (Mastercard Foundation), les fondations créées pour le financement d'une seule organisation (The Hospital for Sick Children Foundation, The Gibbons-Daley Foundation), les fondations qui fournissent principalement des programmes (Addictions Foundation of Manitoba) et les fondations qui n'ont pas octroyé de fonds durant les années financières 2017-2018 et 2018-2019 (The Paul Myers Family Foundation).



## ANALYSE DES FONDATIONS PUBLIQUES ET PRIVÉES

Fondations (>100 M\$)	Actifs en \$ (2017)	% des subventions accordées aux organismes dirigés par des Noirs, années financières 2017 et 2018	% des subventions accordées aux organismes desservant les populations noires, années financières 2017 et 2018
Fondation 1	2 196 300 254	0	0,01 %
Fondation 2	2 013 966 000	0	0,45 %
Fondation 3	1 285 482 525	0,03 %	0,03 %
Fondation 4	992 599 987	0	0
Fondation 5	834 902 674	0	2,4 %
Fondation 6	657 933 877	0,60 %	0,34 %
Fondation 7	613 357 680	0	0
Fondation 8	583 182 186	0	0
Fondation 9	498 476 616	0	0,07 %
Fondation 10	403 086 459	0	0
Fondations (50 M\$ – 99,9 M\$)	Actifs en \$ (2017)	% des subventions accordées aux organismes dirigés par des Noirs, années financières 2017 et 2018	% des subventions accordées aux organismes desservant les populations noires, années financières 2017 et 2018
Fondation 11	99 498 496	0	0
Fondation 12	98 473 553	0	0
Fondation 13	98 031 008	0	0
Fondation 14	97 495 675	0	0
Fondation 15	95 771 756	0	0
Fondations (25 M\$ – 49,9 M\$)	Actifs en \$ (2017)	% des subventions accordées aux organismes dirigés par des Noirs, années financières 2017 et 2018	% des subventions accordées aux organismes desservant les populations noires, années financières 2017 et 2018
Fondation 16	49 988 450	0	0
Fondation 17	49 684 347	0	0
Fondation 18	48 502 040	0	0
Fondation 19	48 492 691	0	0
Fondation 20	48 384 560	0	0
Fondations (moins de 25 M\$)	Actifs en \$ (2017)	% des subventions accordées aux organismes dirigés par des Noirs, années financières 2017 et 2018	% des subventions accordées aux organismes desservant les populations noires, années financières 2017 et 2018
Fondation 21	24 997 661	0	0
Fondation 22	24 716 807	0	0
Fondation 23	24 623 827	0	0
Fondation 24	23 882 735	0	0
Fondation 25	23 879 881	0	0



## ANALYSE DES FONDATIONS COMMUNAUTAIRES

Fondation	Actifs en \$ (2017)	% des subventions accordées aux organismes dirigés par des Noirs, années financières 2017 et 2018	% des subventions accordées aux organismes desservant les populations noires, années financières 2017 et 2018
Fondation communautaire 1	1 229 400 939	0,02 %	0,14 %
Fondation communautaire 2	845 792 078	0	0,97 %
Fondation communautaire 3	821 408 095	0,04 %	0,98 %
Fondation communautaire 4	553 197 443	0,22 %	1,55 %
Fondation communautaire 5	348 600 890	0,44 %	1,14 %
Fondation communautaire 6	290 624 422	0	0,06 %
Fondation communautaire 7	192 795 102	0	1,49 %
Fondation communautaire 8	170 182 673	0,11 %	0,46 %
Fondation communautaire 9	149 675 138	0,17 %	1,26 %
Fondation communautaire 10	103 296 068	0	0,16 %
Fondation communautaire 11	81 967 617	0	0,14 %
Fondation communautaire 12	78 910 507	0	0
Fondation communautaire 13	71 931 137	0	0,20 %
Fondation communautaire 14	60 711 197	0	0,89 %
Fondation communautaire 15	53 786 242	0	0,29 %

